MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE

CABINET DU JUGE MILITAIRE EN CHEF



DEPARTMENT OF NATIONAL DEFENCE

OFFICE OF THE CHIEF MILITARY JUDGE

Canada

5203-3 (ACM)

26 juillet 2013

PROCÉDURE DE NOMINATION DES MEMBRES DE LA COUR MARTIALE

Références: A. a. 165.19 de la LDN B. a. 111.03 des ORFC C. Rapport final de l'autorité indépendante chargée du deuxième examen, par L'honorable Patrick J. LeSage, décembre 2011 D. a. 2.034 des ORFC E. paragr. 168(a) et (d) des ORFC F. a. 167 de la LDN G. paragr. 168(e) de la LDN H. paragr. 168(g) de la LDN I. sous-paragr. 111.03(3) e) des ORFC

1. Tel que stipulé aux références A et B, l'administrateur de la cour martiale (ACM) choisit, en utilisant une méthode fondée sur le hasard, en nombre suffisant des officiers et, le cas échéant, des militaires du rang, habilités à siéger en vue d'agir en cour martiale générale (CMG) à titre de membres et de substituts dans la langue choisie par l'accusé.

But

2. La présente politique établit un processus transparent de sélection fondé sur le hasard pour la nomination de membres du comité qui est conforme à la référence B et qui intègre les recommandations formulées à la référence C relativement à ce processus.

5203-3 (CMA)

26 July 2013

PROCEDURE FOR APPOINTMENT OF COURT MARTIAL MEMBERS

References: A. NDA s.165.19

B. QR&O s. 111.03

C. Report of the Second Independent review Authority, by The Honourable Patrick J. LeSage, December 2011

D. QR&O s. 2.034

E. QR&O paras 168 (a) and (d)

F. NDA s. 167

G. NDA para 168 (e)

H. NDA para 168 (g)

I. QR&O sub-para 111.03 (3) e)

1. As per references A and B, the Court Martial Administrator (CMA) shall select, using random methodology, sufficient eligible officers and, where applicable, non-commissioned members capable of performing the duties of members and alternate members for the general court martial (GCM) in the language of trial chosen by the accused person.

Purpose

2. This policy sets out a transparent random selection process for the appointment of panel members that complies with reference B, and which incorporates the recommendations relevant to this process provided at reference C.

Procédure

- 3. En mars et en septembre de chaque année, l'ACM remplit le formulaire de demande de rapport ad hoc du site Web du directeur, Gestion de l'information des Ressources Humaines/Centre d'information sur les ressources humaines (DIRHG/CIRH) afin d'obtenir la liste de tous les membres des FAC (incluant les membres des quatre sous-éléments constitutifs de la Force de réserve décrits à la référence D) habilités à siéger à titre de membres et de substituts en prévision des CMG. Conformément aux références E à I, la demande contient les renseignements suivants : le nom de tous les membres de la F rég et de la F rés. Population ciblée : tous les officiers du grade ltv/capt et de grades supérieurs et tous les militaires du rang (MR) des grades m 1/adj et des grades supérieurs. Exclusions : les avocats militaires et les officiers de police militaires (qui ne sont pas dans ID SGPM 00204, 00175, 00214), les membres de la police militaire (qui ne sont pas dans ID SGPM 00019 et 00161) et les membres qui ont été déclarés coupables d'une infraction sous le régime du Code de discipline militaire.
- 4. Sur réception du rapport ad hoc, son contenu est divisé en trois listes : une liste contient le nom de chaque membre des FAC qui possède le grade de capv/col ou un grade supérieur; une liste contenant le nom de chaque membre des FAC ayant le grade de ltv/capt à capf/lcol et une autre liste contenant le nom de chaque MR qui possède le grade de M 1/Adj ou un grade supérieur. Le programme MS Excel est utilisé pour sélectionner au

Procedure

3. In March and September of each year, the CMA completes an Ad Hoc Report Request Form on the Director Human Resources Information Management / Human Resources Information Centre (DHRIM/DHRIC) website to obtain a list of all eligible CAF members (including members of the four sub-components of the Reserve Force as described at reference D) capable of performing the duties of members and alternate members in prevision of upcoming GCMs. In compliance with references E through I, the request contains the following details: "All Reg F pers and all Res F pers. Targeted population: all officers in the ranks of Lt(N)/Capt and above and all noncommissioned members (NCMs) of the ranks of PO1/WO and above. Exclusions: Legal Officers and Military Police Officers (not in MOSID 00204, 00175, 00214), Military Police (not in MOSID 00019, 00161 and members who have any convictions under the Code of Service Discipline".

4. Once the ad hoc report is received, its content is separated into three lists: one list contains the names of CAF members who hold the rank of Capt(N)/Col and above; one list contains the names of CAF members of the rank of Lt(N)/Capt to Cdr/LCol and another list contains the names of NCMs of the rank of PO1/ WO and above. An MS Excel program is used to randomly select 100 names of each list. These names constitute the pool that the CMA will use

hasard 100 noms dans chacune des listes. Ces noms constituent le bassin qu'utilisera l'ACM pour choisir au hasard les membres des CMG qui doivent avoir lieu dans les six prochains mois. Les détails de ce processus se trouvent à l'annexe A.

- 5. Lors de la constitution d'une CMG. jusqu'à 25 membres figurant sur chaque liste (selon les exigences fondées sur le grade de l'accusé) sont sélectionnés au hasard suivant le processus décrit à l'annexe A, à partir du bassin, et recevront par courriel (annexe B) à l'aide d'une liste de distribution invisible aux destinataires, le questionnaire de l'annexe C. Ce questionnaire est envoyé, afin de confirmer ou de déterminer si le membre est habilité à siéger (a. 111.03(3) des ORFC) et s'il est disponible (a. 111.03(4) des ORFC). On accorde à ces membres un délai de sept jours civils pour remplir et retourner le questionnaire au bureau de l'ACM. Ce délai peut être plus court si la CMG a lieu dans un court préavis. Les membres qui omettent de répondre recevront un rappel. L'AJAG ou JAA de la région sera mis en cc dans tout rappel envoyé, à des fins informatives ou de suivi, selon le cas.
- 6. Les questionnaires sont soigneusement examinés par l'ACM. En consultation avec le conseiller juridique à l'administration de la cour martiale, l'ACM exclu ou dispense les membres qui rencontrent l'une des situations décrites à la référence B (paragr. 3 ou 4). Si, en raison du nombre de membres inhabiles à siéger ou non disponibles, il n'y a pas suffisamment de noms pour les nominations, l'ACM sélectionnera au hasard d'autres noms du bassin et recommencera le processus.

- to randomly select panel members for GCMs that are scheduled to take place in the following six months. Details of this process are found at Annex A.
- 5. When empanelling a GCM, up to 25 members of each list when applicable (reflective of the requirement based on the rank of the accused person) are randomly selected from the pool following the process at Annex A, to receive by email (Annex B) using a blind copy distribution list the questionnaire at Annex C. The questionnaire is distributed, in order to confirm/determine the member's eligibility (QR&O s. 111.03 (3) and availability (QR&O s. 111.03 (4). The members are given seven calendar days to complete and return the questionnaire to the CMA's office. This timeframe may be shorter, if the GCM is scheduled on short notice. Those members who fail to respond will receive a reminder. The local AJAG/DJA will be cc'd on any reminder, for their information/action as appropriate.
- 6. The questionnaires are carefully reviewed by the CMA. In consultation with the Court Martial Administration Legal Advisor, the CMA excludes or excuses those members who meet one of the situations of reference B (paras 3 or 4). Should there be insufficient names left for appointments as a result of the number of members being ineligible or unavailable, the CMA will randomly draw other names from the pool and repeat the process.

- 7. En suivant l'ordre de sélection au hasard des 25 membres de chaque liste qui ont reçu le questionnaire et qui n'ont pas été exclu ou dispensé, en partant du haut de la liste, l'ACM sélectionnera les cinq premiers membres et au moins deux substituts. Le nom de tout membre qui n'est pas nommé, qu'il ait été ou non exclu ou dispensé, est conservé dans le bassin pour six mois.
- 7. Respecting the order of the random selection for the 25 members of each list who received the questionnaire and who were not excluded or excused, starting at the top of the list, the CMA will appoint the first five members, and a minimum of two alternates. The name of any member who is not appointed, regardless of a decision to exclude or excuse him/her, will remain in the sixmonth pool

Administrateur de la cour martiale

(original signé par) (original signed by)

M.S. Morrissey
Court Martial Administrator

Annexes

Annexe A Directives pour générer des numéros au hasard à l'aide de MS Excel

Annexe B Courriel : Questionnaire de sélection des membres de la cour martiale - disponibilité et éligibilité Annexe C Questionnaire

Annexes

Annex A Instructions for

Annex A Instructions for generating random numbers using MS Excel

Annex B Email: Court Martial Panel Selection Questionnaire – Availability and Eligibility Annex C Questionnaire Annexe A 5203-3 (ACM) 26 juillet 2013

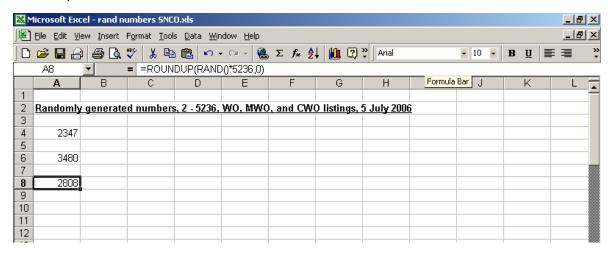
Directives pour générer des numéros au hasard à l'aide de MS Excel

- 1. Dans le menu Outils, cliquer sur Macros complémentaires. Cocher la case Analysis ToolPak (si la commande « Analyse de données » n'est pas dans le menu « Outils » d'Excel, il faut installer Analysis ToolPak)
- 2. Aller dans Excel. Pour générer un numéro au hasard (un numéro correspond au nom d'un membre), déterminer le nombre total de noms se trouvant dans la liste de membres habilités à siéger. Dans l'exemple ci-dessous, il y a un total de 5,236 militaires du rang (MR) habilités à siéger. Activer une cellule. Dans la barre des formules, taper
- =ROUNDUP(RAND()*5236,0). Cliquer ensuite sur le crochet vert à gauche de la barre des formules. Répéter la procédure dans les prochaines cellules actives pour obtenir le nombre requis de numéros au hasard.

Annex A 5203-3 (CMA) 26 July 2013

Instructions for generating random numbers using MS Excel

- 1. On the "Tools" menu, click "add-ins". Select the Analysis ToolPak check box (if the Data Analysis command is not on the "Tools" menu of Excel, it is required to install the Analysis ToolPak).
- 2. Go to Excel. To generate a random number (a number corresponds to the name of a member), determine the total number of names in the list of eligible members. In the example below, there are a total of 5,236 eligible non-commissioned members (NCMs). Activate a cell. At the formula bar, type =ROUNDUP(RAND()*5236,0). Then, click on green check mark to the left of the formula bar. Repeat in next active cells for as many randomly selected numbers that are required.



- 3. Sauvegarder et imprimer une copie papier des numéros générés au hasard pour la sélection d'officiers supérieurs, d'officiers et de MR. Vérifier les listes de membres pour repérer le numéro de rang qui correspond au numéro généré au hasard afin de trouver chaque nom correspondant. Ceci constituera la liste des membres sélectionnés au hasard.
- 3. Save and print a hard copy of the randomly generated numbers for the selection of senior officers, officers and NCMs. Search lists of members for the listings that align the row number with the randomly generated number to find each corresponding name. This will be the list of randomly selected members.

Annexe B 5203-3 (ACM) 26 juillet 2013

Questionnaire de sélection des membres de <u>la cour martiale – disponibilité et éligibilité</u>

Vous avez été choisi, en utilisant une méthode fondée sur le hasard, comme étant habilité à siéger en vue d'agir en cour martiale à titre de membre ou de substitut pour une cour martiale générale qui doit débuter le (date). Comme stipulé aux articles 167 de la LDN et 111.03 des ORFC, vous devez remplir ce questionnaire dans les sept jours civils afin que l'administrateur de la cour martiale (ACM) puisse déterminer si vous êtes habilité à siéger à titre de membre ou de substitut de la cour martiale.

Prière d'imprimer le questionnaire, le compléter et le signer, puis le numériser et l'envoyer à l'adresse suivante : simone.morrissey@forces.gc.ca au plus tard le (date de réponse).

Note: Vous avez une obligation juridique de remplir ce questionnaire. Sous le régime du Code de discipline militaire, tout acte ou négligence préjudiciable au bon ordre et à la discipline constitue une infraction passible au maximum, sur déclaration de culpabilité, de destitution ignominieuse du service de Sa Majesté. De plus, commet une infraction et, sur déclaration de culpabilité, encourt comme peine maximale un emprisonnement de trois ans, quiconque fait volontairement ou par négligence une fausse déclaration ou inscription dans un document officiel établi ou signé de sa main ou, tout en sachant que la déclaration ou l'inscription y figurant est fausse, ordonne l'établissement ou la signature d'un tel document.

Pour de plus amples informations, prière de contacter l'ACM au 819-994-7869. VOUS SEREZ CONTACTÉ DANS LES

QUATRE PROCHAINES SEMAINES

<u>SEULEMENT SI</u> VOUS ÊTES NOMMÉS À
TITRE DE MEMBRE OU DE SUBSTITUT

Annex B 5203-3 (CMA) 26 July 2013

Court Martial Panel Selection Questionnaire – Availability and Eligibility

You have been selected, using random methodology, as eligible to perform the duties of a member/alternate member of a panel of an upcoming General Court Martial scheduled to take place on (date). In compliance with section 167 NDA and QR&O article 111.03, you are required to complete this questionnaire within 7 calendar days in order for the Court Martial Administrator (CMA) to determine if you qualify to be appointed as a panel member.

Please print the questionnaire, complete and sign, then scan and email to simone.morrissey@forces.gc.ca no later than (date).

Note: You have a legal obligation to complete and return this questionnaire. Under the Code of Service Discipline, any act or neglect to the prejudice of good order and discipline is an offence and every person convicted thereof is liable to dismissal with disgrace from Her Majesty's service or to less punishment. Furthermore, every person who wilfully or negligently makes a false statement or entry in a document made or signed by that person and required for official purposes or who, being aware of the falsity of a statement or entry in a document so required, orders the making or signing thereof, is guilty of an offence and on conviction, is liable to imprisonment for a term not exceeding three years or to less punishment.

If you require additional information, please contact the CMA at 819-994-7869.

YOU WILL BE CONTACTED IN THE NEXT FOUR WEEKS <u>ONLY IF</u> YOU ARE APPOINTED TO PERFORM THE DUTIES OF A MEMBER/ALTERNATE MEMBER OF

POUR UNE COUR MARTIALE GÉNÉRALE. A PANEL.

Annexe C 5203-3 (ACM) 26 juillet 2013 Annex C 5203-3 (CMA) 26 July 2013

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE

CABINET DU JUGE MILITAIRE EN CHEF Quartier général de la Défense nationale Ottawa (ON) K1A 0K2



DEPARTMENT OF NATIONAL DEFENCE

OFFICE OF THE CHIEF MILITARY JUDGE National Defence Headquarters Ottawa, ON K1A 0K2

Canada

Numéro de service, grade, nom et initiales/Service number, rank, name and initials

Langue maternelle/FOL	Bilingue/Bilingual: oui/yes non/no
Prière d'encercler : F rég	F rés (spécifier)/Circle Reg F Res F (pls specify)
Unité/Unit	Commandant ou superviseur/CO or Supervisor
Numéro de téléphone/Phone nu	umber

SI VOUS AVEZ RÉPONDU « OUI » A L'UNE DES QUESTIONS, VOUS DEVEZ FOURNIR LES DETAILS ET PIECES JUSTIFICATIVES NECESSAIRES (P. EX. NOTE MEDICALE).

IF YOU ANSWER « YES » TO ANY OF THE QUESTIONS, YOU MUST PROVIDE DETAILS AND SUPPORTING DOCUMENTS (I.E. MEDICAL REPORT).

		OUI/ YES	NON/ NO
Êtes-vous membre d'un Barreau ou de la Chambre des notaires?	Are you a member of a Bar or of la Chambre des notaires?		
2. Êtes-vous un policier militaire (nommé sous l'article 156 de la <i>LDN</i>)?	2. Are you military police (appointed under s. 156 of the <i>NDA</i>)?		
3. Appartenez-vous à une autre force armée et affectée ou prêtée aux FAC, ou détachée auprès d'elles?	3. Are you a member of any armed force who is attached, seconded or on loan to the CAF?		
4. Serez-vous inscrit sur la liste des effectifs non disponibles ou en congé de fin de service pendant la cour martiale?	4. Will you be on the Non-Effective Strength Holding List or retirement leave during the time of the court martial?		
5. Avez-vous été déclaré coupable d'une infraction d'ordre militaire ou d'un acte criminel sous le régime du <i>Code criminel</i> ou de toute autre loi fédérale?	5. Have you been convicted of a service offence or of an indictable offence under the <i>Criminal Code</i> or any other Act of Parliament?		
6. Au cours de la période pendant laquelle il est prévu que la cour martiale ait lieu, serez-vous tenu d'accomplir des fonctions suffisamment urgentes et importantes pour justifier que vous ne soyez pas nommé pour agir à titre de membre d'une cour martiale?	6. Will you be required, during the period the court martial is scheduled to take place, for duties sufficiently urgent and important to warrant not being appointed?		

		OUI/ YES	NON/ NO
7. Au cours de la période pendant laquelle il est prévu que la cour martiale ait lieu, devez-vous suivre un cours pour lequel vous êtes inscrit aux effectifs en formation avancée ou suivre un cours semblable qui contribuera de façon importante à votre perfectionnement professionnel ou à l'avancement de votre carrière?	7. Are you scheduled during the time the court martial is expected to take place, to attend a course for which you are placed on the Advanced Training List or a course that is important for your professional development or career progression?		
8. Avez-vous agi à titre de membre d'une cour martiale au cours des 24 derniers mois?	8. Have you served as a panel member of a court martial within the past 24 months?		
9. Êtes-vous inapte à agir en cour martiale par suite d'une maladie ou d'une blessure?	9. Are you unfit to perform court martial duties as a result of illness or injury?		
10. Avez-vous des raisons familiales qui vous empêchent d'être nommé pour agir en cour martiale, notamment une maladie ou une blessure grave, ou bien un décès, dans votre famille?	10. Do you have compassionate reasons that could preclude you from being appointed to perform court martial duties?		
11. Votre nomination en vue d'agir en cour martiale peut-elle causer un préjudice grave à vous ou à des tiers, ou leur faire subir une perte importante?	11. Could your appointment to perform court martial duties cause serious hardship or loss to you or others?		
12. Connaissez-vous l'une de ces personnes : (l'accusé) (le juge) (le procureur) (l'avocat de défense)	12. Do you know any of the following persons: (the accused) (the Judge) (the prosecutor) (the defence counsel)		
13. Êtes-vous le commandant de l'accusé?	13. Are you the commanding officer of the accused person?		
14. Êtes-vous témoin dans cette cause?	14. Are you a witness for the prosecution or the accused person?		
15. Avez-vous, avant le procès en cour martiale, participé à une enquête concernant les questions sur lesquelles se fonde l'accusation?	15. Are you a person who, before the court martial, participated in any investigation respecting the matters on which a charge against the accused person is founded?		
16. Servez-vous présentement, avez-vous servi au moment de la prétendue perpétration de l'infraction (insérer lieu des l'infractions) ou servirez-vous au cours de la période pendant laquelle il est prévu que la cour martiale ait lieu, au sein de l'unité de l'accusé?	16. Are you currently serving, were you serving at the time of the alleged commission of the offence(s) (indicate location of offences) or will you be serving during the period the court martial is expected to take place, at the (unit of the accused)?		

DÉTAILS/DETAILS			
Signé à (endroit)	Signed in (location)		
ceè jour de	this	_ day of	
Signature			
Numéro de matricule, grade et nom/Service	number, rank and r	name	
. •			
POUR USAGE INTERNE SEULEMENT / F	OR INTERNAL US	SE ONLY	
Décision : habilité à siéger et disponible Decision : eligible and available	exclu excluded	dispensé excused	
Motif d'exclusion ou de dispense / Reasc	on for the exclusion	on or excusal :	
-			